

FICHE DIPLÔME

NOM DE LA FORMATION

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA GRH : ASSISTANT PARCOURS COLLABORATEUR CHIEF EXECUTIVE (CCE)

LIEU DE LA FORMATION

UFR DROIT SCIENCES ECONOMIQUE ET POLITIQUE SITE CONDORCET LE CREUSOT – 720 AVENUE DE L'EUROPE – 71200 LE CREUSOT

CODE RNCP

29806

INTITULE RNCP

LICENCE PROFESSIONNELLE - METIERS DE LA GRH : ASSISTANT

ORGANISME CERTIFICATEUR

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

APTITUDES

La licence professionnelle « Collaborateur Chief Executive (CCE) » vise à former des collaborateurs opérationnels pour les collectivités territoriales, les administrations et les entreprises avec des connaissances théoriques sur leur fonctionnement, des compétences pratiques permettant de traiter les dossiers confiés en étant efficaces et autonomes dès la sortie de formation, tout en ayant une conscience éclairée des enjeux et contraintes de l'action de l'administration territoriale ou de la vie des entreprises. Cette Licence professionnelle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle à niveau Bac+3 des étudiants ayant notamment suivi un cycle d'études d'AES, de droit ou de gestion ainsi qu'aux BTS. Cette formation professionnalisante leur permet d'être immédiatement opérationnels dans une administration ou une entreprise et d'obtenir un diplôme qui sera particulièrement reconnu sur le plan territorial

COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Maîtriser les disciplines juridiques liées à la profession de secrétaire de mairie, d'assistant juridique au sein des entreprises ou encore de chargé de gestion du personnel.
- Accompagner un projet dans ses aspects juridiques, financiers, « ressources humaines », « évaluation », « TIC »

- Maîtriser les procédures réglementaires de passation des marchés publics et des contrats.
- Utiliser les outils techniques nécessaires à la conception de sites Internet et Intranet, et, plus généralement les politiques de communication interne et/ou externe d'une entreprise ou collectivité
- Information et Communication : animer une réunion, effectuer une veille juridique.
- Assurer la gestion administrative du personnel : élaboration des contrats, gestion des carrières, politique de formation
- Recueillir, classer et traiter des informations avec méthode et rigueur
- Rédiger des actes simples sous le contrôle d'un juriste et comprendre un texte juridique et une décision de justice
- Définir une cartographie des risques liées à l'activité publique ou privée.

VALIDATION POSSIBLE PAR BLOCS DE COMPETENCES

OUI

NON

POSSIBILITES DE POURSUITE D'ETUDES

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle. En conséquence, elle ne donne pas droit à la poursuite d'études en master. Les étudiants peuvent cependant se porter candidats aux différents concours de la fonction publique, principalement de la fonction publique territoriale.

PASSERELLES POSSIBLES

Si elle ne donne pas droit à poursuite d'études, certains master restent ouverts aux titulaires d'une licence professionnelle notamment le master MEEF (sous réserve d'accord des responsables)

EQUIVALENCES

La licence professionnelle est un diplôme national de niveau bac + 3 (niveau 6 du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP) qui confère à son titulaire le grade de licence.

PERSPECTIVES D'EMPLOI/METIERS ACCESSIBLES

Les étudiants titulaires de la Licence professionnelle Collaborateur Chief Executive (CCE) peuvent à leur choix travailler pour le compte d'entreprises en qualité de collaborateur opérationnel dans les domaines tels que la gestion des achats, des ressources humaines, d'assistant juridique au sein des services administratifs, intégrer des collectivités territoriales sur des postes de secrétaires généraux dans les petites communes ou de cadres intermédiaires dans les moyennes et grandes collectivités (chargés de projet, sécurité et qualité de vie au travail,). Les domaines de compétences acquises dans cette formation permettent également d'occuper des postes de chargés de mission, des organismes publics et privés qui travaillent en lien avec les collectivités et les administrations (associations, cabinets de conseils...).

Exemple de métiers : Assistant gestion ressources humaines, Secrétaire de mairie, Responsable de communication en numérique au conseil régional, Chargé de mission développement durable, Assistant de gestion en PME, Adjoint au responsable des affaires générales, Agent de développement tourisme au sein d'une communauté de communes.

DUREE DE LA FORMATION (en heures)

420h de formation

PERIODE DE DEMARRAGE/FIN DE FORMATION

18 Septembre 2024 / Septembre 2025

RYTHME DE L'ALTERNANCE

L'organisation est la suivante :

Le semestre 1 se déroule de septembre à décembre, il comporte :

A partir de la mi-septembre, 2 semaines de cours (Centre Condorcet) et deux semaines en entreprise, administration ou collectivité.

Le semestre 1 se termine au début du mois de janvier.

Le semestre 2 se déroule de janvier au 31 août.

De janvier à mai : 1 semaine de cours (Centre Condorcet) et 3 semaines en entreprise, administration ou collectivité par mois.

Les examens se déroulent au mois de mai.

De mai à août : présence totale des étudiants dans leur milieu professionnel.

Soutenance du mémoire : début septembre.

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se décline en 2 semestres, le premier pour obtenir des connaissances théoriques et le second plus axé sur les techniques professionnelles. Ainsi, le premier semestre se décline en 4 unités d'enseignements correspondant à des connaissances fondamentales (environnement juridique des collectivités territoriales, droit du travail et de l'entreprise, gestion de projet, management des organisations, finances, appels d'offre ou encore gestion et marketing. Le second se compose de trois unités « professionnalisantes » parmi lesquelles peuvent être citées communication et culture médias, psychologie sociale, rédaction des actes de la vie courante (mails professionnels, base de contrat de recrutement) ou encore animation et intervention en réunion. La dernière unité est constitué par la rédaction du mémoire et sa soutenance.

METHODES PEDAGOGIQUES

La licence professionnelle CCE intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

Une large place est laissée à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises, notamment dans le cadre des projets tutorés.

Une partie des enseignements est dispensée par des professionnels qui participent à la formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre (décembre pour le 1er semestre et mai pour le 2e semestre).

La soutenance du rapport de stage (mémoire) a lieu début septembre. Les notes de contrôle continu, de rapport de stage et de soutenance ne peuvent pas faire l'objet de rattrapage.

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle est défini par les arrêtés des 6 décembre 2019 et 2 octobre 2020 portant réforme de la licence professionnelle.

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

-

Règles de validation et de capitalisation :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités (enseignement et mémoire).

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui varie dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 2. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS). Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique. En cas d'échec, le jury est souverain pour admettre un étudiant au redoublement. La présence à tous les cours et travaux dirigés est obligatoire. Le conseil de la Licence peut prononcer l'exclusion d'un étudiant ayant plus de trois absences injustifiées.

PREREQUIS

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un BTS (métier du notariat, professions immobilières, banque conseiller de clientèle, SAM, NDRC, gestion PME/ PMI), d'une L2 (Droit, AES, gestion) ou d'un BUT carrières juridiques.

La formation est dispensée en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

DOSSIER DE CANDIDATURE

La procédure en vue de l'admission sera réalisée par une sélection sur dossier via la plateforme e-candidat.
<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Dépôt des candidatures :

1^{ère} session : du lundi 8 avril au vendredi 17 mai 2024

2^{ème} session : du lundi 8 juillet au lundi 26 août 2024

PROCEDURE D'ADMISSION

Pour l'alternance l'admission est considérée comme définitive après l'embauche et à l'issue d'une période d'essai d'un mois, à compter de la date du début du contrat.

MOYENS MOBILISES POUR LA RECHERCHE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour les candidats retenus déjà étudiants de l'université de Bourgogne :

- Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation et vie universitaire (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...).
- Accès au Career Center de l'luB.

Pour l'ensemble des candidats retenus :

- Diffusion d'offres d'apprentissage, reçues notamment via le réseau d'entreprises partenaires ou des plateformes nationales de recherche de stages, d'alternance ou d'emploi.

MOYENS MOBILISES EN COURS DE FORMATION POUR FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation et vie universitaire (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...).
- Accès au Career Center de l'luB.
- Diffusion d'offres d'emploi, reçues notamment via le réseau d'entreprises partenaires.

Souhaitez-vous bénéficier de notre livret d'apprentissage dématérialisé ?

OUI NON

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap ?

OUI NON

COORDONNEES

Responsable pédagogique

Prénom : Aurore

NOM : GRANERO

Email : aurore.granero@u-bourgogne.fr

Chargé(e) d'ingénierie de formation

Prénom : Julie

NOM : PROENCA

Téléphone : 06 68 92 26 05

Email : julie.proenca@u-bourgogne.fr

Assistante

Prénom : Elodie

NOM : GALIMARD

Téléphone : 06 66 85 48 80

Email : elodie.galimard@u-bourgogne.fr

INDICATEURS DE RESULTATS

TAUX DE DIPLOMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette Licence Professionnelle. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES DES PUBLICS APPRENTIS

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette Licence Professionnelle. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette Licence Professionnelle. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE GLOBAL DES PUBLICS APPRENTIS (à 6 et 18 mois)

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette Licence Professionnelle. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS APPRENTIS DANS LE OU LES METIERS VISES PAR LE DIPLOME (à 6 et 18 mois)

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette Licence Professionnelle. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).